



Olivier DEBELLEIX

Citoyen, père de famille et militant pour l'arrêt du nucléaire, j'estime qu'il est de mon devoir de participer à ce débat public pour les raisons suivantes :

- Notre lourde responsabilité vis-à-vis de nos enfants et les générations à venir.
- Nous sommes la 1ère civilisation qui allons laisser en héritage à nos descendants des déchets hautement dangereux pour l'Homme et la planète et ceci pour des milliards d'années ...
- Nous ne pouvons pas accepter qu'une « élite » puisse décider des enjeux économiques, sociaux et environnementaux au mépris des opinions, idées, propositions et désirs des citoyens, tel le mépris du débat citoyen de 2005-2006.

contact //

Olivier DEBELLEIX

Adresse

34 rue de Gascogne
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Tél. 05 56 95 73 78

Port. 06 32 15 78 44

Email ol.deb@free.fr

« LA PROBLÉMATIQUE DE L'EAU »

Dans la Foire aux Questions (FAQ) du site Cigéo, catégorie Les risques et impacts*, à la question : « *Le stockage profond représente-t-il un risque de contamination de l'eau ?* » l'Andra répond : « *L'Andra n'installera ses installations ni en dessous, ni au-dessus de zones utilisées ou pouvant l'être pour l'approvisionnement en eau. L'eau restera donc utilisable et consommable sans aucun danger.* »

De même, en présentant ses croquis géologiques, l'Andra affirme que la couche argileuse du site, déposée il y a plus de 160 millions d'années possède **des propriétés qui permettent le confinement à long terme** des radionucléides contenus dans les déchets.

Malheureusement, il semble que ne soit pas si simple ni aussi idyllique. En effet, l'Andra oublie de spécifier que cette couche argileuse est prise en sandwich par des aquifères (matériaux permettant de par leur composition la circulation de l'eau). Dans le cas de Bure, nous avons affaire à des aquifères poreux permettant à l'eau de circuler librement par les pores ouverts de la roche.

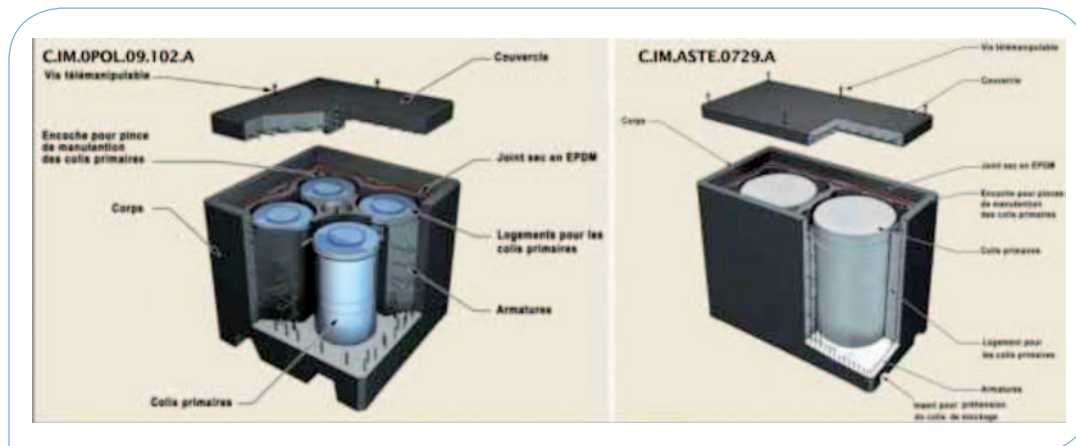
Ces aquifères représentent un volume de millions de m³ d'eau, excusez du peu !

Si l'argile est dénommée à contrario un aquiclude (empêchant la circulation de l'eau), il ne faut pas oublier que le forage du sous-sol sur plusieurs centaines de kilomètres afin de réaliser galeries et alvéoles de stockage va fragiliser cette couche argileuse. D'où l'expression Zone Endommagée par l'Excavation (EDZ).

Dès lors, il y a lieu de s'interroger sur la perméabilité de l'argile suite à l'impact des multiples fissures. Stabilisé depuis plus de 160 millions d'années, il va devenir un bloc géologique perturbé par les actions liées à l'activité humaine. L'homme peut-il prendre la responsabilité d'une telle intrusion ?

*Source : <http://www.cigeo.com/foire-aux-questions?catid=4>

Qu'elles seront alors les conséquences sur les colis de déchets et leur hotte de transfert ?



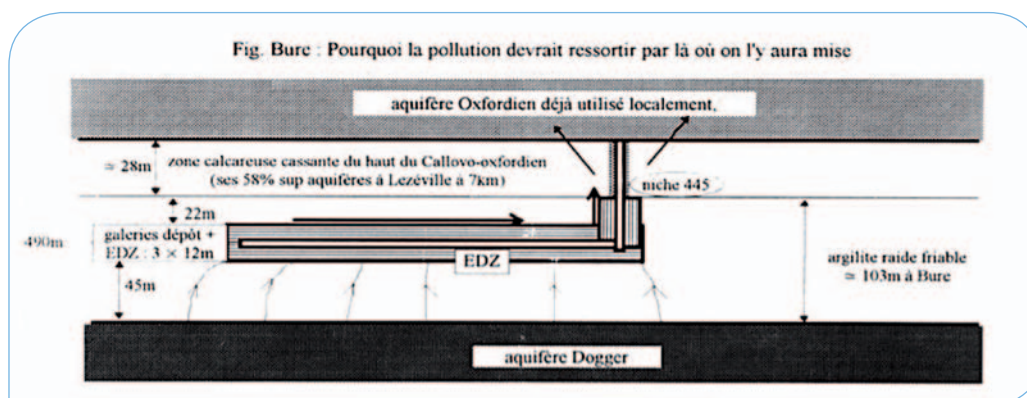
Aucun scientifique ne peut décentement affirmer sur la base de simulations numériques que l'impact serait sans effet ...

1^{ère} question : Pourquoi l'Andra édulcore-t-elle le fait que le site de stockage sera installé entre 2 aquifères ?

2^{ème} question : Pourquoi l'Andra affirme-t-elle que le site de stockage ne sera pas installé ni

au-dessus ni en dessous de zones utilisées pour l'approvisionnement en eau alors que de toute évidence, l'aquifère oxfordien est déjà utilisé au niveau local ?

3^{ème} question : Comment peut-on affirmer que l'aquifère dogger n'est pas déjà en contact avec les nappes phréatiques et que demain il ne sera pas une ressource non négligeable en eau potable ?



Les risques de contamination de la ressource en eau potable du bassin de la Meuse et du Bassin Parisien

Nous venons de le voir, une inconnue existe et elle n'est pas négligeable. Poussons plus loin le raisonnement et prenons en compte la possible contamination des nappes souterraines.

Elle proviendrait d'infiltrations d'eau profitant des fissures de la Zone Endommagée par l'Excavation

pour pénétrer dans les zones de stockage et alvéoles entraînant ainsi la détérioration des colis.

Ainsi, cette eau contaminée jaillirait des 8 sources de la commune de Bonnet, à 10km de Bure et se jetterait à son tour dans les rivières le

Richecourt, l'Ornain, la Saulx, la Marne et la Seine pour arriver tout simplement au pied ... du Zouave du Pont de l'Alma.

Continuons avec Rouen et le Havre pour finir dans la Manche où là, les mêmes « spécialistes » qu'à Fukushima annonceront sans sourciller la dilution de la pollution dans l'eau de mer !...

Là encore, plusieurs questions se posent :

- Qu'elles seraient les conséquences sur l'approvisionnement en eau potable des populations ?
- Qu'elles seraient les solutions apportées afin de palier à ce manque d'eau potable ? Existerait-il seulement une solution ?
- Qu'elles seraient les conséquences sur l'élevage, l'agriculture (maraichage, céréales, arboriculture) ?
- Qu'en serait-il des sources de Vittel, Contrexéville etc ... ?

Ne risquons-nous pas de remettre en cause et de manière irrémédiable notre souveraineté

alimentaire alors que se profile déjà de part le monde une guerre pour les terres cultivables ? Peut-on nier aujourd'hui que des pays comme la Jordanie ou certains de l'Afrique du Nord remettent en cause leur agriculture par manque d'eau, hypothéquant ainsi leur survie ?

Que devient la dignité de l'Homme dans tout cela ?

Pouvons-nous nous permettre de faire courir un tel risque à nos descendants, ici en France ?

Les scientifiques de l'Andra et de l'INRIA dans leur laboratoire de simulation numérique peuvent-ils affirmer que ce scénario catastrophe est irréaliste ?

La prise en compte des bouleversements liés au changement climatique

Dans le cadre de la problématique de l'eau, il est impératif de prendre en compte les effets du changement climatique.

En effet, les résultats dévoilés les 18 et 19 octobre 2012 de l'étude « Explore 2070 »* pilotée par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie annonce une baisse sensible des écoulements fluviaux. Concernant le secteur qui nous intéresse ici, la baisse sur le bassin Parisien pourrait être de - 30% à - 50% des débits interannuels.

Nous ne pouvons plus nier l'impact du changement climatique sur les eaux de surface, souterraines et donc le devenir des activités humaines au sens le plus large.

Nous devons exiger de l'Andra qu'elle prenne en compte ce facteur dans son projet d'enfouissement et de stockage souterrain.

D'un point de vue international, ce réchauffement climatique aura dans un avenir proche des conséquences humaines certaines que l'on peut qualifier d' « exode des sinistrés du climat ».

Perte des terres agricoles puis perte des terres habitables dans le secteur du bassin méditerranéen et limitrophe. Ainsi, nous devons vraisemblablement accueillir des réfugiés du Maghreb, de la Sicile, de l'Espagne, de la Grèce et du Sud-est de la Turquie. ■

Comment pourrions-nous répondre à cette détresse si notre propre pays est en difficulté suite à une défaillance irréversible de notre site d'enfouissement et de stockage des déchets radioactifs ayant entraîné une pollution de nos eaux et d'une partie de notre territoire national ?

Conformément au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SDAGE 2010 2015), nous devons imposer à l'Andra d'inclure dans ses études toutes les mesures

nécessaires à la gestion durable de la ressource en eau ainsi que des objectifs liés à sa qualité. Ceci sur une période indéterminée liée à la durée de vie des déchets nucléaires. ■

Il est évident que cette garantie ne pourra jamais être apportée ce qui implique clairement que le risque de pollution des eaux auraient de telles conséquences humaines, sociales, écologiques et environnementales qu'il est sage aujourd'hui de stopper ce projet coûteux, démesuré et irréversible.

La pollution des nappes phréatiques et du sous-sol liée à l'extraction de l'uranium au Niger n'a-t-elle pas servie de leçon pour que nous

soyons prêts à répéter les mêmes erreurs sur le sol français, au mépris là aussi des populations locales ? ■

Carte des principales rivières

